

LA COMMISSION BÉLANGER-CAMPEAU

La suggestion de Léon Dion agace plusieurs membres

André BELLEMARE Québec (PC)

Le politologue Léon Dion a suscité agacement et inquiétude chez plusieurs membres de la Commission Bélanger-Campeau en allant suggérer hier de tenter une toute dernière fois une reprise des négociations constitutionnelles avec le Canada anglais.

Si, encore une fois, aucune possibilité d'entente n'était perceptible, alors là le gouvernement du Québec serait justifié de déclencher un référendum sur l'indépendance nationale.

«L'Accord du lac Meech n'était bon pour aucune des parties et le Québec ne disposait pas d'alternative en cas d'échec. Cette fois-ci, il faut

Le Bloc québécois crie à la discrimination

Ottawa (PC)

Le Bloc québécois a dénoncé hier le fait que des ressources fédérales soient mises à la disposition des membres fédéralistes de la Commission Bélanger-Campeau.

Le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard n'a pas accès à ces ressources, a déploré le député de Shefford Jean Lapierre.

M. Lapierre a soutenu en Chambre hier que cette situation portait atteinte aux privilèges des membres du Bloc québécois.

M. Lapierre s'est demandé pourquoi le Conseil privé transmettait de l'information aux deux députés fédéralistes Jean-Pierre Hogue et André Ouellet alors qu'il ignorait le député de Lac-Saint-Jean Lucien Bouchard.

«Des fonds publics, qui sont payés par l'ensemble des Canadiens et des Québécois, qu'ils soient fédéralistes ou souverainistes, sont maintenant utilisés tout simplement pour un côté de la médaille», a-t-il déploré.

M. Lapierre a soutenu qu'il s'agissait d'une discrimination basée sur les convictions politiques.

Le président de la Chambre des communes John Fraser a refusé de rendre immédiatement sa décision sur cette question. Il a rappelé au député Lapierre que les travaux de recherches effectués pour un parti appartenait à cette formation politique, même si c'étaient les contribuables qui en avaient défrayé les coûts en bout de ligne.

EN BREF

Ils espèrent surtout ne pas être oubliés

Québec (PC) — Les Acadiens et Acadiennes du Nouveau-Brunswick et les Francophones de l'Ontario ne craignent pas la souveraineté du Québec mais ils espèrent qu'un «Québec nouveau» ne les oubliera pas.

Leurs porte-parole ont exprimé ce sentiment hier devant les membres de la commission Bélanger-Campeau en souhaitant, peu importe le statut politique que pourrait proposer la commission dans son rapport, en mars, un raffermissement des liens entre le Québec et les francophones du Canada.

L'Association canadienne française de l'Ontario (ACFO), par la voix de son président Jean Tanguay, a même suggéré la formulation et la mise en oeuvre par le Québec d'un code des minorités à partir duquel on pourra conclure des accords de réciprocité avec les provinces à majorité anglophone en matière de droits linguistiques.

Les Hurons ne veulent plus de paternalisme

La nation huronne souhaite et espère qu'un Québec nouveau-né se comportera pas en tuteur des Hurons (et des autochtones en général) comme le fait le gouvernement canadien.

«Il faudra que ça finisse cette forme de paternalisme», a lancé hier le chef du village Huron de Loretteville, Max Gros-Louis.

Le chef indien a demandé aussi que le «Québec nouveau» adopte une autre vision de l'autonomie de la nation huronne. M. Gros-Louis a réclamé, dans un nouveau voisinage Québécois-Hurons, l'autonomie sur les territoires, un accès aux richesses naturelles, un contrôle des leviers de décision et de développement économique et la formation d'un gouvernement huron responsable.

drait que le gouvernement québécois se présente, armé, à la table des négociations, avec la menace de proclamer son indépendance, a-t-il dit.

«Pour le moment, évitons d'agir sous le coup de l'exaspération. La raison doit toujours prévaloir sur la passion, surtout dans une question aussi grave que celle-ci. Si nous tenons un référendum, il faudra être certain de le gagner afin de ne pas affaiblir encore le Québec. Mais il faut prendre le temps nécessaire et ne rien brusquer», a ajouté le professeur Dion, qui a jeté une douche d'eau froide sur plusieurs organismes à vocation économique qui sont venus dire devant la commission depuis un mois de «se brancher» au plus vite sur l'avenir constitutionnel du Québec.

Invité à titre d'expert, le professeur de 68 ans a ajouté que le gouvernement libéral de M. Robert Bourassa devrait cependant solliciter un mandat de la population (au moyen d'une élection) avant de se lancer dans des réformes constitutionnelles. Quant à un gouvernement du Parti québécois, il devrait, lui, faire ap-



Michel Bélanger (à droite), co-président de la commission, explique à Léon Dion la procédure avant son exposé. Au milieu, Jacques Parizeau assiste à la scène.

prouver son projet de souveraineté-association par voie de référendum avant de l'appliquer.

Patience et réflexion

M. Dion a cependant reconnu que le Canada anglais n'est pas disposé aujourd'hui à prêter une oreille attentive à des négociations constitutionnelles dans le sens des attentes du Québec, mais que ça viendrait peut-être dans six mois, selon lui. D'ici là, il faut faire appel à la patience et à la réflexion.

Les propos du politologue ont semblé réjouir chez les tenants du fédéralisme ceux qui cherchent à gagner du temps, mais ils ont soulevé beaucoup d'interrogations chez les autres membres de la commission.

Certains comme Serge Turgeon, Louis Laberge, Gérard Larose, Jacques Brassard, Claude Béland, Lucien Bouchard, ont manifesté leur désapprobation au professeur. M. Bouchard a reproché à M. Dion de manquer de «logique» dans son raisonnement tandis que M. Larose croyait déceler «des contradictions» dans la thèse du professeur.

M. Béland a demandé à M. Dion

si le Québec n'était pas rendu à la limite de la patience, maintenant qu'il doit maintenant répondre à l'appel du 23 juin du premier ministre Bourassa de décider par lui-même de son avenir?

«N'est-ce pas qu'il faut décider tout de suite de notre statut politique, ne serait-ce que pour éliminer ce climat d'incertitude malsain pour l'économie?», a demandé le grand manitou du Mouvement Desjardins.

Même le coprésident Jean Campeau a cru bon intervenir pour demander au témoin-expert: «J'aimerais savoir pourquoi le Canada n'a pas accepté l'Accord du lac Meech si, comme vous le dites, M. Dion, il a peur pour sa survie? Est-ce que le Canada a raison quand il dit que le Québec n'osera jamais se séparer? En avançons-nous une épine dorsale?», a demandé M. Campeau.

M. Dion a dit que ni l'indépendance ni le fédéralisme renouvelé ne lui font peur mais, avant de poser un geste aussi important comme celui de vouloir quitter la fédération canadienne, il faudra être certain de réussir.

GM frappe un grand coup!

POUR 4 ANS, SUR TOUTES SES VOITURES ET CAMIONNETTES 1990 ET 1991 OU une généreuse remise de 500\$ à 3 000\$, à votre choix

C'est le temps de passer à l'action. Car contrairement à la qualité GM, cette offre ne durera pas longtemps.

En route vers une bonne affaire.

Sur approbation du crédit par GMAC. Un acompte peut être exigé. Offre en vigueur pour un temps limité à compter du 27 septembre 1990 et applicable aux véhicules neufs provenant du stock du concessionnaire. Certaines conditions s'appliquent. Tous les détails chez votre concessionnaire.

Forum

Jean-Guy Dubuc, Président et Éditeur

Jean Vigneault, Rédacteur en chef

Roch Bilodeau, Éditorialiste-adjoint

ÉDITORIAL

Le plan des bonnes intentions

Roch BILODEAU

Avez-vous déjà vu l'Opposition vanter les mérites d'une initiative gouvernementale? Avez-vous déjà entendu un écologiste se dire totalement satisfait des politiques environnementales du gouvernement? Non, bien sûr; et personne ne s'attend à cela. Alors, vous pensez probablement que le Plan vert d'Ottawa ne peut pas être aussi décevant que ceux-là le disent.

Et vous avez raison sous plusieurs angles.

D'abord, tout simplement à cause de l'existence même d'un Plan vert. Le Canada n'avait encore aucune politique d'ensemble en protection de l'environnement. Aujourd'hui, nous en avons une; donc, c'est déjà un progrès en soi. Deuxièmement, parce que le plan du ministre Robert de Cotret aurait été unimaginable il y a quelques années à peine; le document aborde directement des problèmes que nos gouvernements ignoraient, ou feignaient d'ignorer. C'est donc rassurant de voir qu'Ottawa n'est pas complètement insensible à ce qui nous préoccupe tous de plus en plus.

Ensuite, parce que le Plan vert est attrayant. Car il semble ambitieux: on y traite en effet de la plupart des problèmes environnementaux qui touchent notre société, allant de la gestion des déchets jusqu'à la destruction de la couche d'ozone; et le budget de 3 milliards \$ frappe l'imagination au moment où les finances fédérales sont en si piètre état. Enfin, à cause des bonnes intentions qui motivent cette politique d'ensemble: on promet d'agir dans tous les domaines, en misant sur la collaboration des ministères, des entreprises et des citoyens.

Alors, ceux qui parlent de fiasco exagèrent.

Mais ils n'ont pas tout à fait tort. Car c'est vrai que le Plan vert d'Ottawa reste fort décevant. Pour une raison très simple: les vagues promesses y sont beaucoup plus nombreuses que les mesures concrètes.

Dans plusieurs secteurs, le Plan ne contient en effet aucune garantie d'action et presque pas de mesures précises; analyser, proposer, développer, renforcer, sont les mots qui reviennent le plus souvent. Peut-être que toutes ces étapes sont nécessaires, mais c'est bien loin de répondre au sentiment d'urgence que les Canadiens éprouvent; d'ailleurs, dans beaucoup de cas, l'agenda des objectifs s'étend au-delà de la prochaine élection générale. Un exemple de l'inconsistance: on veut réduire de 40 % le «smog» urbain alors qu'aucune action n'est prévue pour diminuer le parc automobile.

Bref, on a l'impression que les bonnes intentions pourraient facilement devenir des vœux pieux, ou encore se transformer en futures promesses électorales.

Le ministre de Cotret dit que son principal but est de changer les mentalités, de modifier les comportements; et il a raison, car l'Etat ne pourra réussir à protéger l'environnement que si nous y contribuons tous directement. Mais pour y arriver, il faudrait que le gouvernement Mulroney impressionne les Canadiens par sa détermination et qu'il nous persuade que tous ses ministres sont prêts à passer immédiatement à l'action. Et c'est évident que ce Plan vert n'y suffit pas.

SONDAGE GALLUP

L'opposition au libre-échange bat des records, sauf au Québec

La majorité des Canadiens (52 %) s'opposent à l'accord de libre-échange entre les Etats-Unis et le Canada; c'est trois pour cent de plus que lors du dernier sondage Gallup sur cette question.

En fait, c'est la première fois qu'un sondage Gallup indique une claire majorité contre le traité canado-américain.

C'est seulement à une occasion, soit après les dernières élections fédérales, que le libre-échange a eu davantage de partisans que d'opposants. En décembre 88, 44 pour cent étaient en faveur du traité commercial, tandis que 36 pour cent s'y opposaient.

Le Québec est l'unique région du Canada où les partisans du libre-échange sont plus nombreux que ses opposants (40 % vs 36 %).

Dans toutes les autres régions, les opposants au libre-échange sont majoritaires: 51 pour cent dans les Prairies, 54 pour cent dans les Maritimes,

56 pour cent en Colombie-Britannique et 62 pour cent en Ontario.

Gallup a également demandé aux Canadiens ce que le gouvernement fédéral devrait faire concernant cet accord de libre-échange avec les Etats-Unis. Seulement 21 pour cent soutiennent qu'il devrait l'abolir alors que 61 pour cent croient qu'il devrait être maintenu comme il est (31 %) ou amélioré (30 %).

Par ailleurs, seulement 27 pour cent des Canadiens croient que le Canada est maintenant en meilleure position parce que les produits des deux pays peuvent circuler sans tarifs douaniers. Gallup posait cette question bien avant l'entrée en vigueur du traité, soit depuis 37 ans; et cette proportion (27 %) est la plus faible proportion qui a été enregistrée.

Le résultat probablement le plus remarquable de ce sondage porte sur les retombées en matière d'emploi: en effet, presque trois Canadiens sur quatre (74 %) croient que le libre-

échange ne crée pas plus d'emplois au pays.

Soixante-quinze pour cent des répondants estiment ne retirer aucun bénéfice personnel du libre-échange; quarante pour cent croient que le traité commercial va compromettre la souveraineté culturelle du Canada tandis que quarante-quatre pour cent ne partagent pas cette opinion; quarante-cinq pour cent estiment que le libre-échange va américaniser le Canada et quarante-six pour cent ne le croient pas.

Enfin, seulement 12 pour cent des répondants souhaiteraient que le Canada se joigne aux Etats-Unis tandis qu'autant que 84 pour cent y sont opposés.

Les résultats de ce sondage sont fondés sur 1033 entrevues personnelles avec des adultes de 18 ans et plus, menées entre le 7 et le 8 novembre. Un échantillon de cette taille comporte une marge d'erreur de 4 pour cent, 19 fois sur 20.



TRIBUNE LIBRE

Et le plan vert de Sherbrooke?

M. Paul Gervais
Maire de Sherbrooke

Nous vous écrivons pour exprimer notre désaccord en ce qui concerne la rumeur voulant que le projet de cueillette sélective des ordures ménagères prévu pour avril 1991 soit escamoté des prochaines prévisions budgétaires et remis à 1992. L'AMEUS (Association de la maîtrise en environnement de l'Université de Sherbrooke) appuie les projets de recyclage et de revalorisation des déchets car il est évident que si nous voulons maintenir notre rythme de vie actuel, considéré par la majorité de la population comme adéquat, il faudra exploiter les ressources au maximum et un plan de cueillette sélective s'inscrit parfaitement dans cette démarche.

Vous invoquez souvent la bonne gestion de la Ville lors de vos sorties publiques. Il faut se rendre compte

que des investissements en matière d'environnement peuvent faire partie d'un bon plan de gestion même si ceux-ci sont moins «glamour» que des investissements plus étroitement liés à la sacro-sainte économie. En fait, il s'agit d'investissements à long terme, qui rapporteront beaucoup plus que de simples bénéfices péculniaires. La qualité de vie est importante: la Ville de Sherbrooke la prône avec ses messages télévisés et avec la tenue en 1992 d'un colloque sur les villes en santé. Il faut donc être conséquent dans ses actes et prendre le plus de moyens possibles pour améliorer cette qualité de vie pour nous et surtout pour ceux qui nous suivront.

C'est pour cela que la société doit cesser de voir l'environnement comme un moyen de vendre du détergent ou de s'attirer des votes lors d'une élection. C'est pour cela qu'il faut cesser de charcuter en premier les sommes consacrées à des activités en-

vironnementales lors d'un resserrement budgétaire. Nous croyons que ce projet de cueillette sélective peut être un bon moyen d'afficher le dynamisme environnemental de la nouvelle administration de Sherbrooke. Nous vous encourageons donc à concrétiser ce projet dans les délais initialement prévus.

En terminant, nous commençons déjà à nous demander où est rendu votre fameux «plan vert» pour Sherbrooke (La Tribune, 17 oct. 1990), qui appuyait entre autres ce projet de cueillette sélective. Est-ce que ce dossier serait déjà au site d'enfouissement?

Janin Michaud
Michel Montpetit
Association de la maîtrise
en environnement
de l'Université de Sherbrooke

Ces abominables «voyeurs orthographiques»...

M. Roger A. Cormier,
Professeur
Faculté d'éducation,
Université de Sherbrooke,

Je ne sais qui a eu la lumineuse idée d'insérer au creux de votre texte «profond», l'émouvante frimousse de Pascale Lefrançois, qui a récemment remporté le championnat junior mondial d'orthographe. Cet adorable minois révèle, à coup sûr, l'horrible «tyrannie discriminatoire» à laquelle l'ont livrée tous ses sanguinaires «voyeurs orthographiques». Que vous ayez souffert par de semblables individus, votre texte le crie et je m'en émeus. Mais, croyez-moi, vous pouvez en guérir. Il ne faut quand même pas que les déchirants cris d'un seul deviennent l'hallali de tout un peuple et que dans un énorme brasier où flamberaient toutes les «grammaires», les cahiers d'exercices et les tests de rendement en orthographe, rôtiissent tous ceux et celles qui parfois ont haussé le ton ou cogné sur des doigts alors qu'ils ou elles corrigeaient des dictées. Musiciens, peintres, etc, ont subi semblables sévices et jamais ai-je été convié à un quelconque «party» où leurs instruments, outils ou vaisseaux alimenteraient un stupide incendie (...)

Si dans votre bureau, j'apercevais encore écrit sur votre cendrier dont je ne pourrais jouer, car je ne fume pas, la directive «Videz-moi, s.v.p.», à l'instar de votre universitaire-visitateur je vous ferais remarquer que d'un professeur à la Faculté d'éducation, on est en droit de mieux, beaucoup mieux s'attendre. Quant à Gilles Lefebvre qui regrettait les fautes (et non

les fots) d'orthographe commises alors qu'il présentait son projet de fondation «Les Jeunesses musicales du Canada», il s'est grandi en les reconnaissant et, vous, bien diminué d'avoir, lors de votre rencontre ultérieure, ajouté «que ses soi-disant lacunes ne l'ont pas empêché d'exercer un rôle majeur dans le domaine des arts ou dans le contexte de la coopération internationale.»

Aussi bien avoir dit à Napoléon qui agonisait sur son rocher, que de gémir sur les sévices qu'il avait fait endurer à Pie VII ne l'avait pas empêché de devenir empereur: toute comparaison étant boiteuse, cependant. Vous citez Antoine de Saint-Exupéry qui laissait des erreurs orthographiques dans ses textes.

Mais ils sont innombrables les écrivains qui, par inadvertance, ont fait ou font de même; voilà pourquoi chaque maison d'édition embauche des correcteurs d'épreuves. Toutefois, je plains celui ou ceux qui seront chargés de corriger votre épreuve (comme vous l'appellez): «Ecrire otreman, lire davantaj, grandir organiqman» car, alors, il faudra de vrais et courageux voyeurs ou voyeuses. Vous soutenez l'hypothèse qu'à long terme la pratique de lier l'attestation ou l'admission des étudiants à la réussite des tests de rendement en orthographe... et vous énumérez quatorze inconvénients graves dont les plus rigolo me semblent être le suivant: «diminue la valeur des diplômes en y introduisant un bruit de communication.» De brillants cerveaux interpellés (car il en reste encore et qui pourchassent les fautes d'orthographe partout où elles se terrent,

parce qu'ils ont la fierté du travail bien fait) pour m'expliquer ce que vous pouviez bien entendre en écrivant cela, n'ont pu, malgré toute leur bonne volonté, éclairer ma pauvre lanterne. Faisons un pari, M. Cormier: demandez à vos étudiants de vous écrire des raisons valables qui les inciteraient à écrire leurs textes sans faute. Complétez le tout et expédiez à La Tribune qui ne pourra tout publier car ce serait trop long, les étudiants ayant dépassé leur maître. Il est assuré que plusieurs endosseront vos propos qui frôlent dangereusement la démagogie: la loi du moindre effort fait des victimes qui ne peuvent que vous encenser de vous faire le chef de leur confrérie. Si la Cour Suprême devant laquelle vous êtes tenté de faire comparaître tous les voyeurs orthographiques qui «transgressent les chartes des droits et libertés» condamnaient ces abominables malfaiteurs à la guillotine, j'exigerais que vous en fussiez le bourreau. Je serai plus sérieux, et encore une fois je vous assure que je ne comprends rien du tout au fait que malgré toutes vos souffrances vous vous acharniez à écrire, quand même, sans faute. (fot). Soyez-en félicité!

Claude Nadeau
Eust Angu

Partager cette fierté

Le Conseil des commissaires,
La Commission scolaire de Magog,

À l'aube de votre nouveau mandat, nous venons vous saluer. Vos enseignants et vos enseignantes forment votre plus grand corps d'employés. Nous vous offrons notre collaboration. Vous avez besoin de nous pour atteindre les clientèles qui sont votre raison d'être, clientèles que nous avons ensemble mandat de servir.

Votre travail et vos décisions, il nous semble, doivent s'orienter vers les enfants et les adolescents inscrits dans vos écoles. Et vos enseignants sont les professionnels appelés à intervenir quotidiennement auprès de ceux-ci.

Respecter et considérer vos enseignants, et cela de façon concrète, c'est évidemment favoriser un climat positif dans vos écoles.

Vos enseignants sont fiers de leur travail. Ils vous invitent à partager cette fierté.

Benoît Descôteaux, directeur
Zone de Magog du Syndicat
de l'Enseignement de l'Estrie

Le commerce du dimanche

Tous savent que depuis le 2 décembre dernier les magasins sont ouverts le dimanche. Qui voyons-nous dans les centres d'achat, pour défendre nos valeurs chrétiennes? Toutes les religions incluant les catholiques. Ce sont ces derniers que je veux sensibiliser, qui disent de tout bord et de tout côté: «Commençons par changer nous-mêmes, faisons des actions simples, et les autres changeront». Certains pratiquent beaucoup la prière et vont à la messe, mais comme les pharisiens et les publicains, ils oublient parfois de faire l'action qui prouve leurs belles paroles et leurs convictions.

Rien ne sert de signer des pétitions de milliers de noms pour dire qu'on est contre les ouvertures le dimanche, alors qu'on avait l'occasion et avec force de montrer qu'on était contre ces ouvertures en faisant un petit ges-

te simple: ne pas aller se montrer dans les magasins le dimanche.

Pourquoi je suis contre? Parce que je suis pour la vie familiale et qu'elle s'effrite de jour en jour. Parce que le dimanche nous permettait d'être ensemble à nous reposer et remercier Dieu des bienfaits qu'il nous donne.

Nous serons les premiers à déplorer d'être obligés de travailler le dimanche, si ce n'est déjà fait. On se plaint que nos droits et libertés sont brimés, mais on ne lève pas le petit doigt pour les sauver quand on en a l'occasion.

Claude Millette
P.S. Ce n'est plus vrai de dire qu'on n'a pas le temps de magasiner, car les magasins sont ouverts 5 soirs par semaine. Il ne faut tout de même pas charrier.

Impact du libre-échange sur le Canada

Libre-échange

	Positif	Négatif	Indécis		Pour	Contre	Ni l'un ni l'autre / indécis
NATIONAL				NATIONAL			
Novembre 90	27%	49%	25%	Novembre 90	31%	52%	17%
1989	33%	43%	25%	Mars 90	32%	49%	19%
Octobre 88	42%	33%	25%	Octobre 89	41%	46%	14%
Septembre 88	47%	36%	17%	Décembre 88	44%	38%	19%
Janvier 88	48%	32%	20%	(19) Novembre 88	34%	41%	25%
Septembre 87	43%	35%	22%	(15) Novembre 88	32%	45%	23%
Février 87	43%	36%	21%	(8) Novembre 88	26%	50%	24%
1986	42%	38%	20%	Octobre 88	34%	42%	24%
1984	54%	29%	17%	RÉGIONS:			
1983	54%	29%	17%	Maritimes	28%	54%	19%
1968	56%	27%	17%	Québec	40%	36%	25%
1963	50%	32%	18%	Ontario	26%	62%	12%
1953	54%	28%	18%	Prairies	34%	51%	15%
				C.-Britannique	28%	56%	16%

LE MONDE SCOLAIRE



Photo La Tribune par Stéphanie Lemire

La Bataille des livres, un projet qui amène des écoliers de la CSCO à lire 40 romans de jeunesse québécois au cours de leur primaire, reçoit dorénavant des appuis. M. Denis Dulpé, l'un des responsables du projet, reçoit ici un chèque de 500 \$ du directeur de la Société Saint-Jean-Baptiste du diocèse de Sherbrooke.

Sherbrooke (MR) — Les élèves d'administration du groupe 202 du collégial, au Séminaire de Sherbrooke, dans le cadre d'un projet d'étude en gestion d'entreprise, ont lancé une campagne de financement de paniers de Noël auprès des entreprises... Grâce à leur travail, 30 familles recevront un panier de Noël d'une valeur moyenne de 175 \$, comprenant nourriture et cadeaux pour les enfants et leurs parents...

Plus de 200 convives ont assisté à un souper organisé à l'école Montcalm où elles se sont vu servir de la fondue chinoise par les élèves... L'objectif du souper était d'amasser des fonds pour financer le camp d'hiver de 5e secondaire de cette école qui aura lieu en janvier... Toujours pour ce camp, une vente de sapins cultivés aura lieu à l'entrée de l'école demain soir et samedi soir, les 14 et 15 décembre...

La radio scolaire CMOI du Collège François-Delaplace, à Waterville, fournit aux élèves suivantes l'occasion de dévoter leur sens des responsabilités: Danielle Guillemette et Julie Gobeil, comme directrices de la programmation; Sylvie Dodier, Stéphanie Mercier-Rodrigue, Claudia Marchand, Julie Binet, Marie-Josée Lassonde, Josée Dupuis, Jessica Singleton et Isabelle Martineau, comme animatrices et responsables des tables tournantes...

Un concert au profit de l'UNICEF a

lieu au Collège du Sacré-Coeur pour la 9e année consécutive, ce soir, le 13 décembre, à 19 h 30... On y retrouvera plusieurs groupes de musiciens, de choristes, des monologistes et des danseuses exécutant des chorégraphies... le concert se déroulera dans l'ambiance de la fête de Noël...

Le 21 décembre, Noël sera fêté à l'école Le Touret... Une équipe formée du personnel a préparé des activités variées adaptées aux diverses clientèles de l'école... Parmi ces activités, il y aura la participation de l'harmonie de l'école Montcalm, qui distraira petits et grands...

Quatre des meilleures vendeuses de la vente de clémentines de l'école St-François ont été choisies au hasard, méritant des prix de 100 \$, 50 \$ et 25 \$... Ce sont Martine Guillemette, Christiane Beaulieu, Mélissa Déry et Caroline Fortin... Une radio-cassette a été tirée au sort parmi les groupes et, bien que le groupe de Céline Savoie se soit classé premier, le sort a favorisé le groupe de Patricia Bussière et c'est Annie Carboneau qui, dans ce groupe, a gagné l'appareil... Tous les groupes de l'école ont aussi reçu des montants variant de 10 \$ à 100 \$, remis aux élèves selon les modalités choisies par les groupes eux-mêmes... Au total, ce sont 1500 \$ qui ont été distribués ainsi... La meilleure vendeuse de l'école, Jacinthe Cloutier, a vendu pour 501 \$ de clémentines...

Vivre

Le Relais Saint-François inaugure son usine-école

□ Fabrication de produits destinés au marché local

Andrée ALLARD Sherbrooke

Un an après l'implantation d'un programme de réadaptation par le travail, Le Relais Saint-François de Sherbrooke vient d'inaugurer son usine-école, destinée à de jeunes méadapts socio-affectifs.

Dans son programme, Le Relais Saint-François offre un service appelé Plateau de travail interne qui permet à cinq jeunes de 15 à 18 ans de s'initier à la ferblanterie et de fabriquer ensuite des produits destinés au marché local.

«Ce service permet à quelques jeunes d'acquérir les aptitudes et surtout de développer les attitudes qui feront d'eux des employés recherchés. Nous avons mis ce service en place avec la préoccupation d'expérimenter de nouvelles façons qui nous permettront de répondre aux besoins de nos bénéficiaires», déclare Marcel Bonneau, président du Relais Saint-François.

Le Plateau de travail interne a pour objectif d'initier les jeunes au travail tout en poursuivant la réadaptation dans un encadrement sécuritaire. A l'usine-école, les intervenants recréent les conditions qui prévalent dans le milieu du travail. Le jeune est suivi de près et évalué afin qu'il puisse découvrir ses possibilités de travailleur et les valeurs sociales et professionnelles nécessaires à son intégration sur le marché du travail.

«Nous sommes au début du programme de réadaptation par le travail mais nous croyons qu'en forgeant des liens solides avec le milieu du travail, nous entamons un processus important sur le plan de la croissance de nos jeunes et de leur autonomie financière», estime Marcel Bonneau.

Depuis septembre 1989, 16 garçons et une jeune fille ont travaillé à l'atelier de ferblanterie du Relais Saint-François. Deux jeunes travailleurs sont devenus ferblantiers et un autre

est en voie de se trouver un emploi dans le domaine.

Selon le rapport du Relais Saint-François, le réseau de clients acheteurs s'agrandit et est de plus en plus stable. Plus de 50 articles sont fabriqués à l'atelier, dont plusieurs produits pour la construction.

Créé en 1971, Le Relais Saint-François a mis sur pied son programme de réadaptation par le travail parce que «cela s'imposait». Il n'y avait en effet aucun programme de ce genre en Estrie.



Quelques jeunes s'affairent à l'atelier de ferblanterie de l'usine-école du Relais Saint-François.

Bague à tirage limité de Birks

Inspirée de l'opulence et du luxe inouis du Second Empire français, la bague à tirage limité 1991 de Birks est conçue et fabriquée en or 18 carats et platine dans le propre atelier de joaillerie de Birks.

Chaque bague est gravée de son numéro de série, est authentifiée d'un certificat d'origine et porte une garantie de cinq ans. Elle est présentée dans un bague en argent fin de Birks spécialement conçu pour l'occasion.

Onze diamants Birks de qualité supérieure

Dans chaque boîte bleue se cache un rêve.

BIRKS

23000

EN BREF

□ Noël pour les Néo-Canadiens

Le Service d'aide aux Néo-Canadiens organise pour la 17e année consécutive sa grande fête de Noël pour les nouveaux arrivants.

Cette fête, qui réunira des gens d'une vingtaine de communautés culturelles, se tiendra le dimanche 16 décembre, de 15 h à 21 h, au sous-sol de l'église Immaculée Conception, au 1085 boulevard Alexandre à Sherbrooke.

La ministre des Communautés culturelles et de l'Immigration, Monique Gagnon-Tremblay, assistera à cette fête. Diverses personnalités du milieu municipal seront également présentes.

□ Concours de décorations de Noël

La Chambre de commerce de Lennoxville-Ascot organise un concours de décoration de Noël pour les commerçants. Un gagnant sera choisi par le jury dans chacune des deux municipalités. Le jugement aura lieu dans la semaine du 17 au 21 décembre.

□ Aide pour les petits travaux

Entraide-Jeunesse et son programme «La Jobine» offre à la population l'opportunité d'engager des jeunes fiables et responsables pour effectuer des petits travaux. Les intéressés peuvent communiquer avec Entraide-Jeunesse les lundi, mardi et jeudi, de 9 h à 16 h 30, au numéro 822-2844.

□ Activités au centre communautaire

Les activités de la session d'hiver 91 du Centre récréatif et communautaire du quartier Centre de Sherbrooke, situé au 400 Galt Ouest, débuteront le samedi 2 février. Les inscriptions pour ces activités auront lieu les 14, 15 et 16 janvier, de 9 h à 21 h.

Au nombre des activités offertes, on retrouve «Les matins contés»

CARNET COMMUNAUTAIRE

□ Renouveau chrétien

Le mouvement Renouveau chrétien tiendra une rencontre le vendredi 14 décembre, à 19h30, à la Maison Rivier, 999, rue Conseil, à Sherbrooke. Jacques Filion, théologien, est le conférencier invité, et le thème de la soirée sera: «Noël, une société qui fait de la place aux autres, les enfants». INF.: 562-8432, 569-6909, 567-6365.

pour les enfants de 3 à 5 ans, les différents «Clubs Jeunesse» et les activités socio-culturelles pour les jeunes entre 6 et 17 ans. Les personnes intéressées peuvent obtenir plus de renseignements en appelant au 564-7485.

□ Campagne pour la fibrose kystique

Jusqu'au 15 décembre, l'Association des intermédiaires en assurance de personnes du Québec, section Estrie, tient sa campagne de souscription pour venir en aide à la fibrose kystique.

L'objectif 90 a été fixé à 20 000 \$. Comme par le passé, les assureurs sollicitent la population dans les magasins Zellers des centres commerciaux Quatre-Saisons et Carrefour de l'Estrie. Des billets en vente

au coût de 2 \$ donneront droit à un tirage de 1000 \$ en bon d'achat à chacun des deux magasins.

□ Honneur pour les cadets à Richmond

Richmond (GM) — Le corps des cadets 2874 de la Légion royale canadienne, filiale no 15 de Richmond, a reçu le trophée accordé au corps qui s'est le plus amélioré au cours de l'année 1990.

Le corps local a devancé 60 autres corps du district Montréal-Estrie. C'est le capitaine Marius Jutras de la base militaire de Longue-Pointe qui est venu faire la présentation à l'officier-commandant du corps 2874 de Richmond, M. André Boutin.

Le corps 2874 compte actuellement 42 cadets.

Cybèle
LINGERIE FINE

La boutique des maillots de bain raffinés en Estrie

la PERLA

Cybèle pour la femme qui aime être élégante ou coquette dans ses vêtements intimes ou de détente... et pour l'homme qui aime faire des cadeaux à cette femme.

les Tourelles 3025 King Ouest, Sherbrooke 821-0144

22118

SPECTACLE DE DANSE!

AVEC

l'École de danse Louise Milot
samedi le 15 décembre
à partir de 10h30.

Présentation de danse:

- Jazz Américain
- Claquette
- Comédie Musicale

150 DANSEURS BIENVENUE À TOUS!

LE PÈRE NOËL VOUS ATTEND
à toutes les fins de semaines.

PARTICIPEZ À NOTRE PROMOTION-TIRAGE!
«C'EST GAGNANT DE MAGASINER AUX TERRASSES ROCK FOREST»

Plusieurs prix à gagner d'une valeur totale de **2 500\$.**

LES TERRASSES
Rock Forest

4857, Boul. Bourque, Rock Forest

22455

National

Les députés libéraux misent sur Chrétien pour «remonter» au Québec

Huguette YOUNG Ottawa (PC)

Les députés libéraux misent sur la rentrée du chef libéral Jean Chrétien aux Communes pour effectuer une remontée au Québec et faire valoir l'option fédéraliste, au moment où la thèse souverainiste domine les travaux de la Commission Bélanger-Campeau sur l'avenir constitutionnel du Québec.

«On a hâte qu'il s'en vienne, a affirmé la députée ontarienne de Hamilton, Mme Sheila Copps. Car, c'est évident que lorsqu'il était à l'extérieur de la Chambre, c'est un peu comme s'il était disparu.»

Le chef libéral a participé hier à son premier caucus libéral national à titre de député de la circonscription acadienne de Beauséjour, au Nouveau-Brunswick. Même si les libéraux ont vu leur majorité réduite dans cette circonscription, M. Chrétien a remporté une victoire décisive lundi en récoltant 51,9 pour cent des voix. Son plus proche adversaire, le néo-démocrate, Guy Cormier, a raflé près de 40 pour cent des voix.

Mme Copps qui admet candidement que les positions de M. Chrétien sont contestées au Québec, croit tout de même qu'il pourra se «tenir debout devant les recommandations de la Commission Bélanger-Cam-

peau,» dont le rapport est prévu pour la fin de mars. M. Chrétien s'adressera à cette commission lundi prochain.

A son arrivée au caucus hier, M. Chrétien a indiqué qu'il souhaitait que son élection aux Communes augmente sa visibilité sur la scène nationale, puisqu'il pourra désormais débattre les grandes questions de l'heure sous les projecteurs des caméras de télévision.

«Les autres chefs de parti avaient

accès plus facilement aux médias, s'est-il plaint, et au niveau du moral des troupes, ça fera beaucoup de bien.»

M. Chrétien souhaite faire son entrée triomphale à la Chambre des communes, probablement au mois de janvier.

Pour Mme Copps, toutefois, la question pressante n'est pas de fêter le moral des troupes, mais de faire valoir l'option fédéraliste comme une solution valable pour les Québécois.

Jacques Parizeau ne peut pas parler au nom du Québec

— Bob Rae

Toronto (PC)

Le premier ministre Bob Rae a fait remarquer, mercredi, que le leader péquiste Jacques Parizeau n'est pas habilité pour parler au nom du Québec.

«Il existe un gouvernement élu au Québec, qui est responsable de la position constitutionnelle de cette province», a rappelé M. Rae en conférence de presse.

M. Rae commentait le discours sur

la souveraineté-association prononcé la veille par M. Parizeau devant les membres des clubs Empire et Canadien, réunis à l'hôtel York.

Le premier ministre Robert Bourassa, a noté M. Rae, n'a pas encore présenté la position constitutionnelle du Québec.

«Il n'y a pas de nouvelle position de la part du gouvernement du Québec, a-t-il dit. M. Parizeau présente une position que lui et son parti maintiennent depuis 20 ans.

VENTE

D'AVANT

NOËL

CHAISE EN CUIR

Pivotante et inclinable avec tabouret.

289\$



CAUSEUSE-LIT
en «soft touch»
Choix de 4 couleurs.

499\$



FAUTEUIL EL RAN
à partir de

399\$



FAUTEUIL À BILLE

Blanc ou couleur opale.

279\$



10 ans de garantie sur magnétron

700 Watts

Four à micro-ondes 0.8 pi.cu. Modèle ME48TW

- 700 watts
- Commandes électroniques
- 10 niveaux d'intensité
- Décongélation automatique
- Sonde thermique
- Minuterie 100 minutes

269\$

FAUTEUIL À BILLE

129\$



Meubles Lennoxville Inc.

153, rue Queen, Lennoxville, 566-5844

PLAN MISE DE COTE

VISITEZ NOS 4 ÉTAGES

ROAD & TRACK

10 MEILLEURES VOITURES 1991

- Nissan Sentra XE**
Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie
- Nissan Maxima SE**
Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie
- Nissan 300 ZX**
Meilleure sportive GT de sa catégorie
- Nissan 300 ZX Turbo**
Meilleure sportive GT de sa catégorie
- Infiniti Q45**
Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie
- BMW M5**
Meilleur coupé/meilleure berline de sa catégorie
- Acura NSX**
Meilleure sportive GT de sa catégorie

Pensez-y un instant...
C'est comme si cinq de vos enfants devenaient
récipiendaires de prix Nobel!

Pour se retrouver sur la liste des dix meilleures voitures d'un magazine aussi réputé que *Road & Track*, une voiture se doit d'avoir atteint les plus hauts niveaux de qualité et de fiabilité. Bien sûr... Mais il y a autre chose qui est tout aussi important dans une voiture : sa capacité de vous donner le plus grand plaisir possible à la conduire. C'est sans aucun doute pour cette raison que l'on retrouve cinq modèles Nissan sur cette liste! Car chez Nissan, bien plus qu'un simple moyen de locomotion, c'est un véritable moyen d'expression que nous vous proposons.

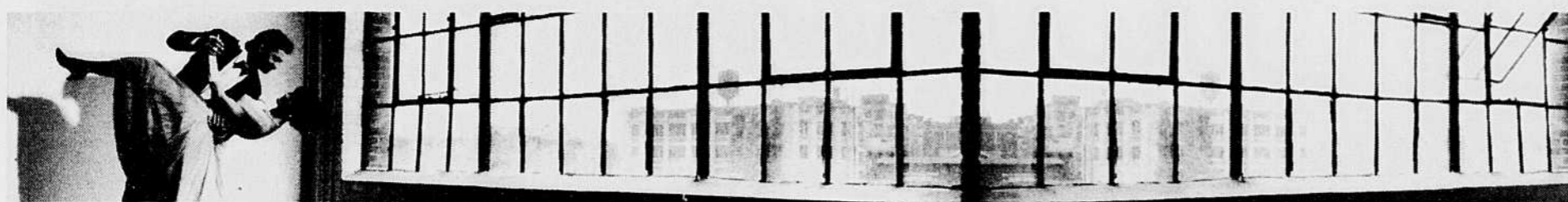
NISSAN

Pour plus d'information sur nos produits, composez le 1 800 387-0122 pour les modèles Nissan ou le 1 800 363-4520 pour Infiniti.

*Magazine Road & Track, décembre 1990

PATRIMOINE FAMILIAL

Tout comme l'amour est inconcevable sans harmonie, le couple est impensable sans entente. Certes, les liens entre conjoints sont étroits. Mais chaque couple a son histoire, sa réalité, son harmonie. La Loi sur le patrimoine familial établit désormais un partage égal de la valeur de certains biens: maisons, véhicules, meubles, rentes et pensions. Elle vise à favoriser l'égalité économique entre époux.



VOUS AVEZ LE DROIT DE VIVRE EN PAIX

Elle appelle aussi à une réflexion entre conjoints quant à sa pertinence. Réflète-t-elle vraiment vos désirs, votre volonté, votre situation? Si vous vous êtes mariés avant le 1er juillet 1989, vous pouvez vous soustraire en tout ou en partie, aux dispositions de la loi qui ne vous conviennent pas en établissant une convention d'exclusion. Si vous le croyez souhaitable, vous avez jusqu'au 31 décembre 1990 pour voir votre notaire et ensemble établir la convention qui sera l'expression fidèle de vos volontés. Votre notaire est la seule personne pouvant établir une convention d'exclusion. C'est aussi la plus apte parce qu'elle est tenue par la loi à l'impartialité. Consultez votre notaire, c'est une occasion de plus de s'entendre.

Votre notaire



Chambre des notaires du Québec

SI UNE CONVENTION
D'EXCLUSION
VOUS CONVIENT,
VOUS AVEZ JUSQU'AU
31 DÉCEMBRE 1990
POUR L'ÉTABLIR.
APRÈS IL SERA
TROP TARD.

Ryan demande à Ottawa d'assumer sa part des frais dans la crise amérindienne

Norman DELISLE Québec (PC)

Les Amérindiens relèvent de la compétence fédérale et Ottawa doit, en conséquence, assumer sa part des frais causés par la crise amérindienne de l'été dernier, soutient le ministre de la Sécurité publique Claude Ryan. La crise a coûté 105,9 millions \$ au Québec jusqu'à maintenant.

M. Ryan vient de transmettre à son vis-à-vis fédéral Bill McKnight, ministre de la Défense nationale, une demande formelle pour qu'Ottawa assume sa part du coût de cette crise.

Dans sa lettre à M. McKnight datée du 7 décembre et dont la Presse Canadienne a obtenu copie, M. Ryan rappelle «l'étroite collaboration» qui a existé tout au long de l'été entre le gouvernement du Canada et celui du Québec, notamment lorsque Québec a réclamé la collaboration des Forces armées canadiennes.

Mais «en vertu de la constitution

canadienne, le gouvernement fédéral a une responsabilité première à l'endroit des populations d'origine amérindienne, écrit M. Ryan. Les revendications portaient surtout sur des objets relevant de la compétence fédérale».

De plus, M. Ryan signale que les questions qui ont été au coeur de la crise sont un sujet de préoccupation pour tous les Canadiens. Il note qu'ailleurs au Canada il y a eu des situations semblables à celle qui ont été à l'origine de la crise d'Oka et de Kahnawake, ce qui fait de la crise de l'été dernier «une crise d'intérêt national».

En conséquence, M. Ryan réclame une participation financière fédérale car «il serait injuste que le Québec soit appelé à porter seul la responsabilité des dépenses extraordinaires encourues dans le cadre de la crise».

Il ne s'agit pas naturellement du coût de l'armée qui est déjà assumé par le ministère de la Défense natio-

nale, mais du coût des programmes d'assistance mis sur pied pour compenser les municipalités, les entreprises et les personnes affectées par les événements.

Cela a coûté cher

Parlant de l'ensemble des dépenses, M. Ryan a révélé, lors de l'étude à l'Assemblée nationale des crédits supplémentaires, que le coût exact de la crise s'élevait à 105,9 millions \$ jusqu'à maintenant.

Le montant comprend les frais de la Sûreté du Québec (82,4 millions \$) et ceux de la Protection civile (23,5 millions \$).

Les policiers impliqués dans l'opération ont été autorisés à accumuler 326 heures de temps supplémentaire pour des vacances, le reste devant être payé en argent.

Le ministre Ryan a signalé que jusqu'à maintenant, 34 200 réclamations ont été reçues par le gouvernement de la part de personnes ou

d'entreprises pénalisées par les événements de l'été dernier.

Au 10 décembre dernier, 8 557 réclamations de personnes qui voulaient se faire rembourser des frais de transport ont été acceptées. Il s'agissait de frais causés par l'impossibilité pour des travailleurs d'utiliser le pont Mercier pour se rendre à l'ouvrage.

Par contre, seulement 159 des 440 demandes de remboursement de salaire ont été acceptées.

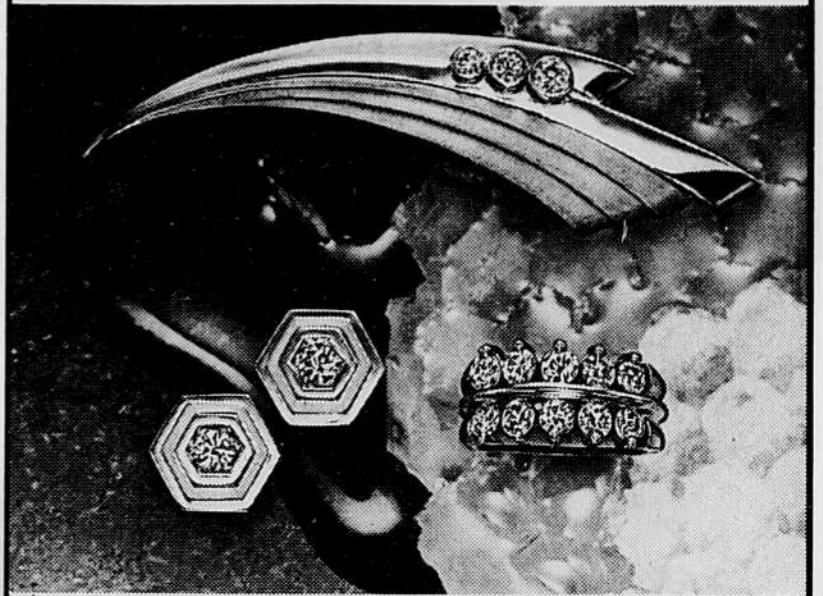
Quant aux entreprises ayant subi des pertes, quelque 1 212 dossiers ont été ouverts. Les entreprises ont jusqu'au 15 février pour déposer une réclamation.

Le ministre Ryan a invité tous les citoyens insatisfaits du traitement de leur dossier à adresser leurs plaintes à un de ses adjoints, Sylvain Ayotte, qui travaille au bureau du ministre à Québec.

Du 12 au 17 décembre EXPOSITION

DE LA COLLECTION DE DIAMANTS

"DIAMOND SWEETS"



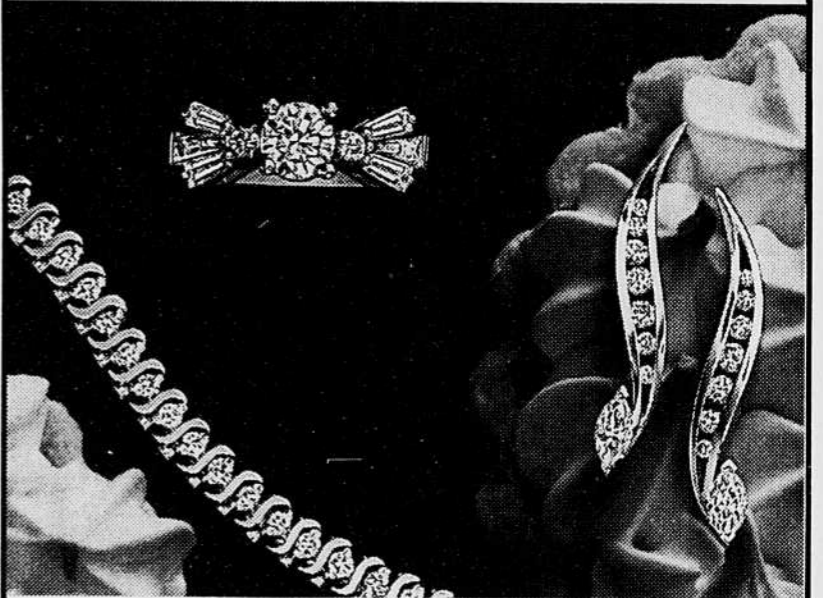
COLLECTION DE DIAMANTS

DIAMOND SWEETS.



COLLECTION DE DIAMANTS

DIAMOND SWEETS.



COLLECTION DE DIAMANTS

DIAMOND SWEETS.



COLLECTION DE DIAMANTS

DIAMOND SWEETS.

Venez admirer les créations des 5 meilleurs joailliers canadiens.

45 pièces choisies, d'une beauté époustouflante.

En plus, voyez notre choix exceptionnel de bijoux dans notre tradition de qualité.

En exclusivité chez

Ronald Fortier inc.

Gemmologiste agréé
43, Wellington nord, Centre-ville, Sherbrooke



OFFREZ-VOUS UN NOËL DE SON

AIWA



RADIOCASSETTE AIWA

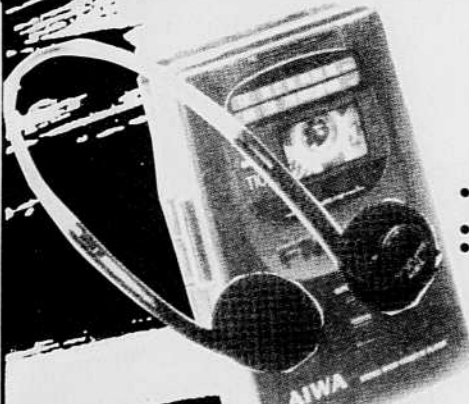
- Égalisateur graphique 3 bandes
- Syntonisateur MA/MF à haute sensibilité
- Copie synchronisée ruban/ruban à haute vitesse ou vitesse normale
- Mixage du microphone à l'enregistrement et à la lecture

PRIX TELE-SON

159⁹⁵

BALADEURS STEREO

AIWA



HS-T100A

- Syntonisateur MF stéréo/MA incorporé
- Super Bass incorporé
- Avec écouteurs

PRIX TELE-SON

69⁹⁵



HS-T30

- Syntonisateur MF stéréo/MA incorporé
- Lecture à inversion automatique à deux modes
- Super Bass avec contrôle distinct des graves et des aigus
- Dolby B
- Mécanisme antiroulis

Avec écouteurs
PRIX TELE-SON

119⁹⁵

CHAINE STEREO

AIWA

- Puissance de sortie: 55 watts par canal
- Son BBE pour une remarquable sonorité à haute définition
- SUPER T-BASS pour des graves plus riches et puissantes
- Contrôle à distance multi-fonctions de 46 touches

CARACTÉRISTIQUES D'OPÉRATIONS:

- Double mécanisme à inversion automatique
- 10 stations MA et 10 stations MF programmables en mémoire
- Copie à haute vitesse
- Lecteur de disques compacts avec mémoire pour 20 pages

PRIX TELE-SON

999⁹⁵



Télé-Son

- TECHNICIEN SUR PLACE
- LOCATION D'ÉCRANS GÉANTS

C'EST LA PLACE
Des gens de chez nous

► Sherbrooke
2234 King Ouest
822-3344

► Drummondville
252 St-Jean
(819) 477-1316

► Service:
2234 King Ouest
822-3344